



Les 6, 7 et 8 décembre 2024



APPEL DE CANDIDATURES
COMMERCE, ORGANISMES,
ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES



Description de l'événement

La Ville est heureuse de présenter la troisième édition de l'événement Marcher Noël à Saint-Jérôme, qui aura lieu les 6, 7 et 8 décembre 2024. Unique au Québec, le concept offre aux visiteurs l'occasion de « marcher Noël » d'une salle d'exposition à l'autre afin de faire le plein d'idées-cadeaux tout en découvrant les commerces du centre-ville. En plus des nombreuses activités organisées par ces derniers ou par la Ville et ses différents partenaires, une programmation pour toute la famille comprenant des spectacles, des animations et des installations extérieures sera proposée à la place des Festivités.

Plus de 80 exposants respectant les critères d'admissibilité pourront ainsi s'installer au Quartier 50+, à l'intérieur de l'hôtel de ville ou de la Vieille gare, ou sur la place des Festivités, où quelques cabanes de Noël et emplacements extérieurs seront disponibles.

Lieux*

- Hôtel de ville – 300, rue Parent (intérieur)
- Vieille gare – 160, place de la Gare (intérieur)
- Place des Festivités – en face de la Vieille gare (extérieur)
- Quartier 50+ – 425, boulevard Jean-Baptiste-Rolland Est (intérieur)
- Rues du centre-ville de Saint-Jérôme

* La Magie de Noël du Cercle de fermières se déroulera simultanément à la cathédrale de Saint-Jérôme (355, place du Curé-Labelle), qui fera partie du parcours. D'autres lieux pourraient s'ajouter à la liste des salles d'exposition à visiter (marchés de Noël d'organismes ou établissements scolaires de Saint-Jérôme ayant lieu au cours de la première fin de semaine de décembre 2024).

Horaire de l'événement

- Vendredi 6 décembre, de 16 h à 21 h
- Samedi 7 décembre, de 10 h à 17 h
- Dimanche 8 décembre, de 10 h à 16 h

Admissibilité

L'événement Marcher Noël à Saint-Jérôme est réservé aux artisans, producteurs, artistes indépendants ainsi qu'aux commerçants de Saint-Jérôme qui souhaitent proposer des œuvres, articles, produits neufs ou alimentaires de qualité et s'intégrant à l'esprit du temps des fêtes.

Les organismes et établissements scolaires de Saint-Jérôme qui organisent un marché de Noël devant avoir lieu au cours de la première fin de semaine de décembre 2024 peuvent également faire partie du parcours et bénéficier de la visibilité offerte.

Critères de sélection

Pour bénéficier de la visibilité offerte par l'événement, les commerces, organismes et établissements scolaires doivent :

- Être situés à Saint-Jérôme;
- Être ouverts ou tenir un marché de Noël (pour les organismes et établissements scolaires) la première fin de semaine de décembre 2024;
- Offrir des produits rejoignant la thématique du temps des fêtes.





Dispositions générales

Engagement du commerce, de l'organisme ou de l'établissement scolaire

- S'assurer que le commerce ou que le marché de Noël sera accessible pendant les heures d'ouverture de l'événement;
- Offrir des produits rejoignant la thématique du temps des fêtes;
- Utiliser les outils de visibilité fournis par la Ville.

Engagement de la Ville de Saint-Jérôme

- Coordonner la logistique de l'événement;
- Diffuser l'information sur l'événement et promouvoir les lieux à visiter;
- Fournir les outils de visibilité.

Coût

Aucuns frais.

Période d'inscription

Du 5 avril au 27 mai 2024

Documents requis

Le formulaire d'inscription dûment rempli.

Dépôt des demandes d'inscription

En ligne : vsj.ca/marcher-noel

Par la poste : Ville de Saint-Jérôme
Centrale des affaires
72, rue de la Gare, bureau 208
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 2B8

Information supplémentaire

Rachel Guérin
Conseillère aux entreprises et développement de partenariat
rguerin@vsj.ca | 450 569-6000





Formulaire d'inscription

Commerces, organismes et établissements scolaires

? Date limite : 27 mai 2024

Coordonnées

Nom de la personne-ressource :

Nom du commerce, de l'organisme ou de l'établissement scolaire :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Téléphone :

Courriel :

Site Web :

Description des produits offerts ou du marché de Noël, et échelle de prix :

Critères d'admissibilité

- Commerce, organisme ou établissement scolaire situé à Saint-Jérôme
- Ouvert pendant les heures d'ouverture de l'événement ou propose un marché de Noël (organisme ou établissement scolaire) pendant la première fin de semaine de décembre 2024
- Offre des produits rejoignant la thématique du temps des fêtes

Attestation de prise de connaissance et engagement

- Je reconnais avoir pris connaissance du document intitulé « Événement Marcher Noël à Saint-Jérôme 2024 : Appel de candidatures – Commerces, organismes et établissements scolaires » et je m'engage à en respecter toutes les conditions.

Date :

Signature :





Avril 2024